Convention régionale Nouvelle-Aquitaine

Entre



France Travail

Nouvelle-Aquitaine
Siège: 87, Rue Nuyens - TSA 90001 - 33056 Bordeaux cedex
Représenté par son Directeur régional, Monsieur Alain MAUNY

Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine Siège: 7 rue Mariotte - 75017 PARIS

Représenté par son Président régional, **Monsieur Didier GARCIA**







I. PREAMBULE

L'emploi intérimaire représente en Nouvelle-Aquitaine 62 233 salariés intérimaires en équivalent temps plein, soit 8,4% de l'ensemble de l'emploi intérimaire.

En 2024, pour la deuxième année consécutive, l'emploi intérimaire en Nouvelle-Aquitaine enregistre une baisse de 6,7%, légèrement en dessous du recul de l'emploi intérimaire en France (-7,3%) -Source Baromètre Prism'emploi.

De janvier à mai 2025, l'emploi intérimaire en Nouvelle-Aquitaine continue de reculer (-8,3%).

Au niveau sectoriel, l'industrie et le BTP représentent 60,2% de l'emploi intérimaire aquitain, respectivement 37,9% et 22,3%. Viennent ensuite les services (21,8%), le commerce (9,1%) et les transports (8,9%).

Au cours des 5 mois de 2025, le commerce et les transports enregistrent un fort recul supérieur à 18%, les services chutent de 9,4%, l'industrie est en repli de 6% suivie par le BTP (-1,4%).

Au niveau départemental, en mai 2025, l'emploi intérimaire a fortement chuté en Gironde (-23,3%° et en Haute Vienne (-13,2%), mais progresse dans les Pyrénées atlantiques et en Corrèze.

3 533 CDI intérimaires ont été conclus en Nouvelle-Aquitaine en mai 2025, 8,3% de l'ensemble des CDI intérimaires.

S'agissant des recrutements réalisés par les agences d'emploi pour leurs entreprises clientes, on compte plus de 9 000 recrutements en Nouvelle-Aquitaine en 2024, soit 9% de l'ensemble des recrutement réalisés au niveau national.

Le présent accord, dans la continuité de la convention régionale de 2021, renforce le partenariat instauré dans la durée grâce à une collaboration existante entre France Travail et Prism'emploi tant au niveau national que régional, remontant au début des années 2000. Il s'inscrit dans la déclinaison en région Nouvelle-Aquitaine de l'accord national signé le 4 mars 2025.

II. LES PARTENAIRES

Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine

Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine est l'organisation professionnelle, qui regroupe les professionnels du recrutement et de l'intérim en Nouvelle-Aquitaine. 1 221 agences d'emploi sont présentes en Nouvelle-Aquitaine.

Missions

- Promouvoir le rôle et les activités des agences d'emploi

Prism'emploi contribue à promouvoir le rôle social et économique des agences d'emploi, à défendre les intérêts de la profession auprès de l'ensemble de ses partenaires (pouvoirs publics, élus nationaux et locaux, administrations et collectivités territoriales...).

- Représenter la profession

Prism'emploi s'engage au niveau régional dans les actions et débats et représente la profession au sein du Medef (Mouvement des entreprises de France).

- Informer les entreprises adhérentes

Grâce à son expertise, Prism'emploi apporte à ses entreprises adhérentes une information et une analyse juridique, sociale et économique en continu.

- Négocier les accords de la branche du travail temporaire

Prism'emploi négocie au niveau national avec les syndicats de salariés les accords de branche qui concernent les salariés intérimaires et permanents.

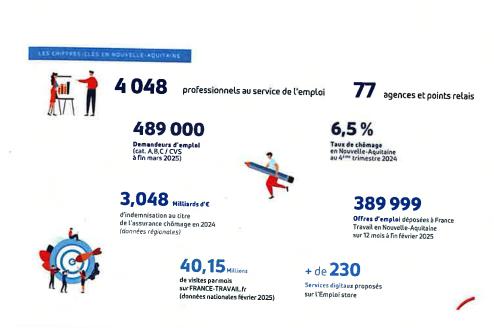
France Travail Nouvelle-Aquitaine

France travail, créé par la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, France travail a remplacé pôle Emploi au 1 janvier 2024, France travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi.

Il fait partie du réseau pour l'emploi qui réunit l'état, les collectivités territoriales, les opérateurs spécialisés, missions locales, Cap emploi ainsi que, sur la base du volontariat, les opérateurs porteurs de solutions d'accompagnement et d'offres d'accompagnement spécifiques dans le cadre de sa mission de service public.

L'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de tous les employeurs.

Pour ce faire, France travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité dont 77 en Nouvelle-Aquitaine et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation réunies dans le réseau pour l'emploi.



Taux de retour à l'emploi des demandeurs d'emploi (cumul fin mars 2025)

41,0 %

Taux de satisfaction des entreprises concernant les services proposés par France Travail (mars 2025)

90,7 %

Taux de satisfaction des demandeurs d'emploi concernant le suivi dont ils bénéficient (mars 2025)

82,0 %

Taux de satisfaction des demandeurs d'emploi concernant l'accompagnement sur l'indemnisation (mars 2025)

79,6 %

III. LES ENJEUX

France Travail Nouvelle-Aquitaine et Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine s'engagent avec la présente convention, tout en s'appuyant sur leurs ambitions partagées autour d'un retour vers le plein-emploi, à poursuivre et à renforcer les actions déjà mises en œuvre en région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre des précédentes conventions au bénéfice des demandeurs d'emploi, des salariés intérimaires, des agences d'emploi.

Quatre enjeux principaux sont identifiés :

- Renforcer les synergies territoriales entre leurs réseaux respectifs.
- Faire connaître et faciliter la mobilisation des services de recrutement de France Travail auprès des adhérents de Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine.
- Agir en faveur du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi notamment, des publics cibles des politiques publiques (demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes, séniors, personnes en situation de handicap, bénéficiaires du RSA, etc.), des salariés intérimaires et sécuriser leur parcours professionnel.
- Œuvrer ensemble pour réduire la pénurie de compétences notamment dans les secteurs en tension.

IV. LES AXES DE PARTENARIAT

Afin de répondre à ces enjeux, France Travail Nouvelle-Aquitaine et Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine ont identifié quatre principaux axes de partenariat visant à agir ensemble pour un retour vers le plein emploi des demandeurs d'emploi et la satisfaction des besoins en recrutement des entreprises clientes des agences d'emploi.

Ces axes de partenariat et les actions associées visent à faciliter la réalisation conjointe d'actions opérationnelles en région Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'à l'échelle des bassins d'emploi.

1. Renforcer les relations entre les réseaux de la branche du Travail temporaire et du recrutement et France Travail ;

2. Favoriser la mobilisation des services de recrutement de France Travail ;

3. Agir sur les offres difficiles à pourvoir notamment celles sur les secteurs en tension et les métiers émergents ;

4. Développer les compétences et contribuer à la construction de parcours de formation pour accélérer le retour à l'emploi.

1. Renforcer les relations entre les réseaux de la branche du Travail temporaire et du recrutement et France Travail

1.1 Renforcer les contacts à la maille territoriale pertinente

- Identification d'interlocuteurs France Travail dédiés à la maille régionale, départementale et locale (la liste en annexe 1 des correspondants France Travail régionaux et départementaux, lignes entreprises des agences locales)
- Le Correspondant régional Prism'emploi communiquera la liste des adhérents de Nouvelle-Aquitaine(en annexe 2 Coordonnées des correspondants i).

Dans l'objectif d'opérationnaliser cet accord, les équipes de France Travail et Prism'emploi s'engagent à mettre en place et piloter les actions.

À cette fin, le correspondant régional France Travail et celui de Prism'emploi repéreront des actions mises en place dans les territoires afin de les mettre en valeur.

1.2 Renforcer la connaissance des offres de service des 2 réseaux

Prism'emploi et France Travail s'engagent respectivement à identifier les leviers appropriés pour apporter une réponse adaptée et ciblée aux besoins des agences d'emploi.

Pour atteindre cet objectif, France Travail Nouvelle-Aquitaine s'engage ainsi à :

• Communiquer le Baromètre régional mensuel sur l'emploi intérimaire produit par Prism'emploi à son réseau notamment aux responsables d'équipes entreprise lors de l'animation de ses mensuelles entreprises (à destination des responsables d'équipes entreprises des agences locales) et dans sa newsletter DRAO (à destination de l'ensemble des collaborateurs France Travail).

Ceci afin de mieux identifier les leviers d'actions emploi / formation à mobiliser pour répondre aux besoins en recrutement dans les différents secteurs d'activité et sur l'ensemble des territoires.

- Partager avec Prism'emploi les données statistiques régionales afférentes à la NAF 7820Z (Offres confiées à France Travail, POEI, MRS, Immersion, types de contrats, profils des demandeurs d'emploi recrutés, métiers, etc.) voir départementales si nécessaire.
- Partager les résultats de l'enquête BMO « Besoins en main d'œuvre » lors d'une visio destinée aux agences d'emploi adhérentes > https://statistiques.francetravail.org/bmo
- Mettre à disposition de Prism'emploi le calendrier semestriel des semaines thématiques. https://www.francetravail.fr/actualites/semaines-thematiques.html
- Informer Prism'emploi des accords régionaux signés avec les grands comptes de l'intérim.

Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine s'engage à :

- Partager avec France Travail Nouvelle-Aquitaine avec les correspondants régionaux et départementaux via notamment l'organisation de visios dédiées le bilan de l'année écoulée des agences d'emploi (intérim, CDII et recrutement)

 Informer France Travail Nouvelle-Aquitaine des publications des études de l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement
- Relayer auprès de ses ses adhérents :
 - ✓ Via des dépêches, le calendrier semestriel des visios nationales (Les Jeudis de l'intérim et du recrutement)
 - ✓ Les invitations des visios thématiques régionales à destination des entreprises,
 - ✓ Les supports transmis par France Travail Nouvelle-Aquitaine pour faire connaître son offre de service au plus grand nombre.
- Inciter ses adhérents à répondre aux questionnaires de satisfaction adressés par France Travail, ainsi qu'aux études et enquêtes périodiques de France Travail (BMO, métiers en tension, pratiques de recrutement...).

2. <u>Favoriser la mobilisation des services de recrutement de France</u> <u>Travail</u>

L'enjeu est celui d'un accompagnement adapté pour répondre aux besoins en recrutement des agences d'emploi adhérentes de Prism'emploi.

→ La publication des offres d'emploi

Elle représente un levier important pour rendre visible la réalité du marché du travail, attirer des candidats et satisfaire les besoins de recrutement des adhérents de Prism'emploi.

Pour y parvenir:

Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine incite ses adhérents :

 A déposer leurs offres d'emploi ouvertes au recrutement externe sur le site www.francetravail.fr via leurs espaces recruteurs afin de contribuer à la transparence du marché du travail et favoriser le placement des demandeurs d'emploi.

Pour donner suite aux candidatures proposées par France Travail, l'agence d'emploi informera le conseiller des suites données selon les modalités définies localement.

- A créer leur page employeur sur <u>www.francetravail.fr</u> afin de développer leur marque employeur et augmenter la visibilité de leurs offres.
- A mobiliser la banque de profils de France Travail autant que nécessaire pour faire des propositions d'offres d'emploi quelle que soit la durée et repérer des profils pouvant correspondre aux attentes de leurs entreprises clientes.

Pour faciliter la publication des offres d'emploi des adhérents de Prism'emploi :

France Travail Nouvelle-Aquitaine s'engage à :

- Accompagner les adhérents de Prism'emploi à la satisfaction de leurs besoins en recrutement par la mise en relation de profils de demandeurs d'emploi en adéquation avec l'offre proposée.
- Informer les agences d'emploi des offres difficiles à pourvoir pour trouver ensemble les solutions et actions à mettre en place.

3. <u>Agir sur les offres difficiles à pourvoir notamment celles sur les secteurs en tension et les métiers émergents</u>

Pour répondre aux difficultés de recrutement et aux pénuries de compétences, France Travail Nouvelle-Aquitaine mobilise ses services, de manière adaptée à chaque besoin de recrutement, en s'appuyant notamment sur l'expertise du Correspondant régional et de ses conseillers entreprise.

Il s'agit d'anticiper les besoins de recrutement, d'élargir le sourcing et d'accompagner les candidats demandeurs d'emploi, considérés comme prioritaires par les politiques publiques de l'emploi (jeunes, travailleurs en situation de handicap, demandeurs d'emploi de longue durée, séniors, bénéficiaires du RSA...).

3.1 Mobiliser les outils et services de France Travail Pro les plus adaptés au regard du besoin

Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine s'engage à inciter ses adhérents à :

Recourir au dispositif d'immersion professionnelle (PMSMP) en accueillant des personnes en recherche d'emploi en amont d'un recrutement, pour faire connaître les métiers sur lesquels ils recrutent ou encore pour permettre au candidat de valider son projet professionnel en situation réelle.

Cette action visera également à promouvoir le recours au site https://immersion-facile.beta.gouv.fr/ auprès de leurs entreprises clientes afin de leur permettre de se faire connaître en tant qu'entreprise accueillante.

- Mobiliser la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS) et les ateliers de détection de potentiels afin d'élargir le sourcing des demandeurs d'emploi et faire évoluer les pratiques de recrutement sans CV en privilégiant le repérage des habiletés requises pour occuper le poste de travail proposé.
- Mobiliser la POEI (Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle) pour permettre au demandeur d'emploi d'acquérir les compétences spécifiques attendues pour occuper le poste sous réserve d'une promesse d'embauche.

France Travail Nouvelle-Aquitaine s'engage à :

Inciter ses conseillers dédiés à l'entreprise, à promouvoir des profils de demandeurs d'emploi auprès des adhérents de Prism'emploi sans même qu'une offre d'emploi soit déposée et à proposer aux agences d'emploi, à partir des besoins récurrents, des candidatures ciblées sur des métiers définis en local.

Les agences d'emploi informeront les conseillers France travail du suivi des candidatures transmises.

- Mettre en lumière des actions réussies pour faire évoluer les représentations sur l'emploi des publics prioritaires (TH, jeune, senior etc.) des entreprises. (Témoignage des demandeurs d'emploi et chefs d'entreprise, par exemple, descriptif d'un parcours réussi, etc.)
- Sensibiliser son réseau de partenaires (missions locales, Cap emploi, PLIE, etc.) sur les besoins en recrutement qui le nécessitent.
- France Travail Nouvelle-Aquitaine et Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine poursuivent l'organisation des journées de l'intérim et du recrutement (actuellement en avril et octobre) à destination des agences d'emploi permettant la mise en place d'actions partenariales locales ou départementales sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

Les dates sont arrêtées conjointement en début d'année et un bilan annuel est établi et partagé.

3.2 Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi

Dans cet objectif, France Travail Nouvelle-Aquitaine et Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine s'engagent à :

- Partager leurs dispositifs d'inclusion et associer leurs experts afin de mobiliser au plus près des territoires leurs ressources humaines et expertises pour faciliter le recrutement, la formation et l'insertion de ces publics : jeunes en recherche d'un premier emploi bénéficiaires d'un accompagnement Contrat Engagement Jeune, demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA, étrangers Primo arrivants, seniors, personnes en situation de handicap.
 Les Teams handicap de France Travail s'engagent à :
- Accompagner les adhérents de Prism'emploi sur le recrutement des personnes en situation de handicap notamment en les conseillant pour rendre leurs offres plus attractives, favoriser le positionnement des candidats en situation de handicap, sourcing et présélection de candidats en situation de handicap correspondant aux attendus du poste.
- Promouvoir auprès des demandeurs d'emploi les opportunités offertes par les agences d'emploi (mission d'intérim, CDII CDD et CDI), notamment pour faire découvrir leur secteur d'activité et leurs besoins de recrutement à un collectif de candidats en situation de handicap (information collective dédiée ou de sessions de recrutement dans un format différent (stade vers l'emploi, ...)).
- Sécuriser le recrutement et le parcours professionnel d'un nouveau collaborateur handicapé en s'appuyant sur la TEAM Handicap de France travail/Cap emploi et en mobilisant si nécessaire l'expertise de Cap emploi (adaptation de l'environnement de travail, sensibilisation à l'intégration...).

Prism'emploi s'engage à :

- Amplifier auprès de ses adhérents la communication sur la plateforme « Intérim inclusif », qui propose des modules de sensibilisation au recrutement et à l'emploi d'une personne en situation de handicap.
- Inciter ses adhérents à accueillir des demandeurs d'emploi en situation de handicap en immersion professionnelle pour leur permettre de confirmer l'environnement de travail le plus adapté à leurs besoins ou leur projet professionnel (<u>plateforme</u> <u>https://immersionfacile.beta.gouv.fr</u>) ou vérifier leurs compétences pour un poste et analyser les besoins éventuels de compensation, de formation ou d'adaptation.

4. <u>Développer les compétences et contribuer à la construction de parcours de formation pour accélérer le retour à l'emploi.</u>

Les enjeux sont de :

- Répondre aux besoins en compétences des adhérents de Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine
- Favoriser la sécurisation des parcours professionnels des demandeurs d'emploi et des salariés intérimaires en contribuant à l'expression des besoins de formation et à leur diffusion auprès des demandeurs d'emploi.

France Travail Nouvelle-Aquitaine s'engage à :

- Mobiliser les leviers dont il dispose pour y parvenir tel que :
 - La promotion de l'approche par les compétences auprès des agences d'emploi afin de contribuer à l'évolution des pratiques de recrutements et d'élargir le sourcing de candidats.
 - Les dispositifs d'adaptation au poste selon son cadre budgétaire et juridique pour combler un écart entre les compétences du candidat et celles attendues pour occuper le poste.

Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine s'engage à :

Mobiliser son réseau d'agences d'emploi et à utiliser tous les leviers mis en place par la branche du travail temporaire (CDI intérimaire, CIPI, CDPI...).

Répondre aux sollicitations de France Travail Nouvelle-Aquitaine relatives à des expérimentations ayant pour objectif d'accélérer le retour à l'emploi ou de construire des parcours professionnalisants, notamment des jeunes en CEJ, bénéficiaires RSA, séniors.

V. MISE EN ŒUVRE

France Travail Nouvelle-Aquitaine et Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine communiqueront à leurs réseaux respectifs sur le présent accord.

1. Durée

La présente Convention régionale prend effet à sa date de signature pour une durée de 3 ans.

2. Pilotage et suivi

Un comité de pilotage annuel, constitué des représentants des signataires de l'accord, établira un bilan annuel en s'appuyant sur les actions mises en œuvre au regard des axes de partenariat identifiés, et détermineront les axes de progrès et actions communes à entreprendre.

Toute communication externe sur cet accord devra préalablement être acceptée par les deux parties.

3. Gestion des données

Chaque partie est responsable, chacune pour son propre usage, des données à caractère personnel qu'elle recueille au cours de l'exécution du présent contrat conformément au Règlement Général relatif à la Protection des Données 2016/679 ("RGPD").

Les coordonnées des contacts de chaque partie figurant, au jour de la signature du présent contrat, sont conservées dans le système d'information de chaque partie pour les besoins du présent partenariat et pendant la durée du contrat.

Elles sont hébergées dans un pays de l'Union Européenne ou auprès d'un prestataire ayant accepté contractuellement les exigences de l'article 28 du RGPD.

Chaque partie prend les dispositions qui lui incombent, afin notamment d'assurer l'information des personnes concernées en application des articles 12, 13 et 14 du RGPD ainsi que l'exercice de leurs droits en application des articles 15 et suivants du RGPD, permettant qu'un droit d'accès, de rectification, de suppression des données puisse être exercé et traité dans un délai inférieur à 30 jours par courrier ou @mail adressé directement aux personnes concernées. Les parties s'assurent également que les violations de données sont traitées dans les conditions prévues par les articles 33 et 43 du RGPD.

4. Modalités de révision et de résiliation

Toute modification du présent accord fera l'objet d'un avenant entre les parties, conclu dans les mêmes formes et conditions.

Le présent accord peut être dénoncé par l'une ou l'autre des parties avec un préavis circonstancié de 3 mois. La résiliation prendra effet à l'expiration de ce délai, à compter de la réception de la notification écrite de la partie souhaitant mettre un terme à l'accord.

Fait en 2 exemplaires originaux, remis à chacune des parties,

Bordeaux, le 18 septembre 2025

Pour France Travail Nouvelle-Aquitaine

Po/Le Directeur régional Alain MAUNY

La Directrice régionale adjointe aux opérations Séverine DELONG

Pour Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine

Le Président régional Didier GARCIA

Les vice-présidentes régionales

Karine TEMPLERAUD

Priscila SIOZARD

RS

ANNEXES

Annexe 1 - Liste des correspondants - Direction Régionale France Travail

Annexe 2 – Liste des correspondants - Directions Territoriales France Travail

Annexe 3 – Liste des correspondants - Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine

Annexe 4 - Feuille de route 2025

ANNEXE 1

Liste des correspondants régionaux Direction régionale France Travail

Service Offre de service aux entreprises

Ariane KRIESCHE chargée de relations partenariales ariane.kriesche@francetravail.fr

Hugues DAVIS responsable de service hugues.davis@francetravail.fr

ANNEXE 2

Liste des correspondants Direction Territoriales France Travail

LISTE DES DIRECTEURS ET DIRECTEURS ADJOINTS DES SITES POLE EMPLOI EN NOUVELLE-AQUITAINE

Direction Territoriale Gironde

Directrice: Célia RODRIGUES MINAU celia.rodrigues-minau@francetravail.fr

DTD: Corinne BILLAU Corinne.BILLAU@francetravail.fr

Claire SOULIE claire.soulie@francetravail.fr

Correspondants départementaux : Marie PINHEIRO marie.pinheiro@francetravail.fr

Laure DOS SANTOS <u>laure.dossantos@francetravail.fr</u>

Site	Directeur		Directeur Adjoint	Mail	Ligne employeur
BORDEAUX Nord	Pierre PAYZAN	pierre.payzan@francetravail.fr	Myriam ARSLANIAN	myriam.arslanian01@francetravail.fr	05 57 10 20 01
BORDEAUX Bastide	Jerôme OLIVIER	jerome.olivier@francetravail.fr	Aucun		05 56 38 55 23
BORDEAUX Mériadeck	Ariane CASTAING	ariane.castaing@francetravail.fr	Nicolas HERVE	nicolas.herve@francetravail.fr	05 56 90 85 24
BORDEAUX Saint Jean	Frédéric DAJEAN	frederic.dajean@francetravail.fr	Marie DAVID	marie.david@francetravail.fr	05 56 33 49 51
BLAYE	Yohan DAVID	yohan.david@francetravail.fr	Aucun		05 57 42 65 70
LESPARRE MEDOC	Valerie ARVEUF	valerie.arveuf@francetravail.fr	Aucun		05 56 73 20 52
CENON	Corinne CASTAING	corinne.castaing@francetravail.fr	Marie-suzanne MARQUET	marie-suzanne.marguet@francetravail.fr	05 57 77 29 79
LANGON	Soazig QUEYRENS	soazig.queyrens@francetravail.fr			05 57 98 02 64
LIBOURNE	Claire HULOT	Claire.HULOT@francetravail.fr	Bruno ROGRIGUES	bruno.rodrigues01@francetravail.fr	05 57 55 11 06
LORMONT	Adeline ALVAREZ	adeline.alvarez@francetravail.fr	Caroline ROCHAIX	caroline.rochaix@francetravail.fr	05 57 77 78 07
BEGLES	Stéphanie CAILLAT	stephanie.caillat@francetravail.fr	Aucun		05 57 35 04 00
VILLENAVE D'ORNON	Fabienne MAITRE	fabienne.maitre@francetravail.fr	Aucun		05 57 34 39 39
ANDERNOS	Géraldine DUPIN	geraldine.dupin@francetravail.fr	Aucun		05 56 82 90 69
LA TESTE	Nathalie PRADES	nathalie.prades@francetravail.fr	Christophe FERREIRA	christophe.ferreira@francetravail.fr	05 57 52 70 52
PESSAC	Laurent ANTONINI	laurent.antonini@francetravail.fr	Aucun		05 57 89 00 81
MÉRIGNAC	Prudence MBUMU WA MBUMU	prudence.mbumu-wa- mbumu@francetravail.fr	Aucun		05 56 99 37 55
ST MEDARD EN JALLES	Karine GUIGNON	Karine.GUIGNON@francetravail.fr	Aucun		05 57 93 15 22
EYSINES	René CARBONNEL	rene.carbonel@francetravail.fr	Aucun		05 56 16 86 65

Direction Territoriale Landes

Directrice Pascale SEQUIER pascale.sequier@francetravail.fr

Direction Territoriale Lot et Garonne

Directeur Didier GENETEAUD didier.geneteaud@francetravail.fr

 $Correspondants~\underline{\texttt{d\'epartementaux}}.~Christophe~\texttt{GAUTHIER}~christophe.gauthier@francetravail.fr$

Myriam GEVELERS myriam.gevelers@francetravail.fr

Site	Directeur	Mail	Directeur Adjoint	Mail	Ligne employeur
MONT DE MARSAN	José Manuel BASILIO	manuel.basilio@francetravail.fr	Mélanie BONHOMME	melanie.bonhomme@francetravail.fr	05 58 85 43 41
DAX	Laurence BACHACOU	laurence.bachacou@francetravail.fr	Aucun		05 58 90 90 91
PARENTIS	Hervé PICHON	herve.pichon@francetravail.fr	Aucun		05 58 04 62 61
ST VINCENT DE	Arnauld BOUVERET	arnaud.bouveret@francetravail.fr	Aucun		05 59 64 30 02
TYROSSE				共	
AGEN	Sebastien FELIX	sebastien.felix@francetravail.fr	Ingrid NIZZA	ingrid.nizza@francetravail.fr	05 53 69 14 70
SAINT PAUL LES DAX	Laurence BACHACOU	laurence.bachacou@francetravail.fr	Nathalie HACQUIN	nathalie.hacquin@francetravail.fr	
AIGUILLON	Valérie LAGARDE	Valerie.LAGARDE2@francetravail.fr	Aucun		05 53 88 12 79
MARMANDE	ENGEL Pamela	pamela.engel@francetravail.fr	Aucun		05 53 76 06 58
VILLENEUVE SUR LOT	Benoît SFILIGOI	benoit.sfiligoi@francetravail.fr	Aucun		05 53 40 50 61

Direction Territoriale Pyrénées Atlantique

Directeur David VIALAT david.vialat@francetravail.fr

<u>DTD_Cédric</u> GARDETTE cedric.gardette@francetravail.fr

Correspondant départemental : Charly CARREDA charly.carreda@francetravail.fr

Site	Directeur	Mail	Directeur Adjoint	Mail	Ligne employeur
PAU JEAN ZAY	Jean-michel CACHEZ	Jean-Michel.CACHEZ@francetravail.fr	Aucun		05 59 80 82 78
PAU LYAUTEY	Stéphanie VANDENELSKEN	s.yandenelsken@francetravail.fr	Aucun		05 59 98 50 13
LONS	Corinne GUIJARRO	corinne.guijarro@francetravail.fr	Aucun		05 59 14 05 66
OLORON	Valérie BONZOM	valerie.bonzom@francetravail.fr	Aucun		05 59 36 33 01

MOURENX	Sebastien CLERMONT	sebastien.clermont@francetravail.fr	Aucun		05 59 60 90 95
BAYONNE	Anita GOYENECHE	anita.goyeneche@francetravail.fr	Geraldine BARRAGUE	geraldine.barrague@f rancetravail.fr	05 59 46 30 01
BIARRITZ	Kader ADDA	kader.adda@francetravail.fr	Aucun		05 59 41 37 44
BOUCAU	Martine VEDRENNE	martine.vedrenne@francetravail.fr	Aucun		05 59 74 82 73
SAINT-JEAN-DE-LUZ	Gwenola TRIVIERE OLIVIER	g.triviere-olivier@francetravail.fr	Aucun		

Direction Territoriale Charente

Directrice Marina SWIATKOWSKI marina.swiatkowski@francetravail.fr

Direction Territoriale Charente-Maritime

Directeur Daniel DARTIGOLLES daniel.dartigolles@francetravail.fr

DTD Charente Maritime Déborah LE GALL deborah.le-gall@francetravail.fr

Correspondants départementaux : Philippe BINAUD philippe.binaud@francetravail.fr Laurence TROUVE LANGLAIS Ltrouve-langlais@francetravail.fr

Site	Directeur	Mail	Directeur Adjoint	Mail	Ligne employeur
LA ROCHELLE BEL AIR	Smail BOUFROUKH	smail.boufroukh@francetravail.fr	Aucun		05 46 45 80 80
LA ROCHELLE LAGORD	Xavier DUBLINEAU	Xavier.DUBLINEAU@francetravail.fr		adeline.marchand@francetravail.fr	05 46 67 80 00
LA ROCHELLE VILLENEUVE	Annie GOURRAUD	annie.gourraud@francetravail.fr	Pascale GAGNERE ?	pascale.gagnere@francetravail.fr	05 46 43 67 40
ROCHEFORT	Franck KALFON	franck.kalfon@francetravail.fr	Aucun		05 46 82 30 63
ROYAN	El Hadi HARICHE	el-hadi.hariche@francetravail.fr	Aucun		05 46 39 48 49
SAINT PIERRE D'OLERON	Stéphane MORISSONNEAU	s.morissonneau@francetravail.fr	Aucun	REPORT OF STREET	05 46 75 03 26
ANGOULEME LA COURONNE	Bruno PRIEUR	Bruno.PRIEUR@francetravail.fr	Sylvie RAYBOIS	sylvie.raybois@francetravail.fr	05 45 92 54 54
ANGOULEME ST MARTIAL	Guillaume NOGARO	Guillaume.NOGARO@francetravail.fr	Marie-line MOREAU	Marie-Line.MOREAU@francetravail.fr	05 45 94 53 16
COGNAC	Agnès SIVADIER	agnes.sivadier2@francetravail.fr	Aucun		05 45 35 86 32
CONFOLENS	En cours		Aucun		05 45 84 92 52
SAINTES	Vanessa MENIER	vanessa.menier@francetravail.fr	Aucun		05 46 92 36 48
ST JEAN D'ANGELY	Sabrina BOEYKENS	sabrina.boeykens@francetravail.fr	Aucun		05 46 59 20 02

JONZAC	En cours	Aucun	05 46 48 54 03
	1000 A	William William III	Marie Company

Direction Territoriale CORREZE

Directrice Claire NOBLECOURT claire.noblecourt@francetravail.fr

Direction Territoriale DORDOGNE

Directrice Geneviève MURAT genevieve.murat@francetravail.fr

DTD Vincent DESMARTIN vincent.desmartin@francetravail.fr

Correspondants départementaux :

DURANTON Nathalie nathalie.duranton@francetravail.fr

GAUTHIER Christel hristel.gauthier@francetravail.fr

Site	Directeur	Mail	Directeur Adjoint	Mail	Ligne employeur
BERGERAC	Marie jocelyne SENEMAUD	mj.senemaud@francetravail.fr	Valérie ROYER	valerie.royer02@francetravail.fr	05 53 63 77 73
NONTRON	Arnaud VALPREMY	arnaud.valpremy@francetravail.fr	Aucun		05 53 56 47 45
PERIGUEUX	Claudine AKOBEGKAN	claudine.akogbekan@francetravail.fr	Bouchra ABDENNOURI	bouchra.abdennouri@francetravail.fr	05 53 45 53 84
ST ASTIER	Josiane ROUIX	josiane.rouix-billet@francetravail.fr	Aucun	, III	05 53 07 90 31
BRIVE	Christine LEGUERRIER	christine.leguerrier@francetravail.fr	Emilie DENIS	emilie.denis@francetravail.fr	05 55 92 68 13
TULLE	Anne BRUN	anne.brun@francetravail.fr	Aucun		05 55 20 42 69
TERRASSON	Fatima SAADI	fatima.saadi@francetravail.fr	Aucun		05 53 50 23 02
SARLAT	Céline SOULIER	celine.soulier@francetravail.fr	Aucun		05 53 31 50 52

Direction Territoriale Creuse

Frédéric SEDAN frederic.sedan@francetravail.fr

Direction Territoriale Haute Vienne

Directrice Nathalie WEBER nathalie.weber@francetravail.fr

DTD: Francine ROUX francine.roux@francetravail.fr

Correspondant départemental : Pierre DUFEIL pierre.dufeil@pole-emploi.fr

Site	Directeur	Mail	Directeur Adjoint	Mail	Ligne employeur
AUBUSSON	Anne-marie LALANDE	anne-marie.lalande@francetravail.fr	Aucun		05 55 66 66 48
GUERET-LA SOUTERRAINE	Laurent COTTEL	laurent.cottel@francetravail.fr	Aucun	The Lawrence	05 55 52 01 99
BELLAC	Pierre GUILLET	pierre.guillet@francetravail.fr	Aucun		05 55 68 22 99
LIMOGES LECLERC	Myriam LEFEVRE	myriam.lefevre@francetravail.fr			05 55 12 28 50
LIMOGES VENTADOUR	Sylvain CLUZEAU	sylvain.cluzeau@francetravail.fr	Aucun		05 55 75 49 60
LIMOGES JOURDAN	Emmanuelle BAUDOT- VACHON	emmanuelle.baudot-vachon@francetravail.fr	Aucun		05 55 38 92 24
ST JUNIEN	Christine BLONDEL	christine.blondel@francetravail.fr	Aucun		05 55 02 85 10
ST YRIEIX LA PERCHE	Lydie DELAUNAY	lydie.delaunay@francetravail.fr	Aucun		05 55 75 49 09

Direction Territoriale Vienne Directeur Benoit MEYER benoit.meyer@francetravail.fr

DTD: José PIRES Jose.PIRES@francetravail.fr

Direction Territoriale Deux Sèvres Directrice Isabelle BARSACQ isabelle.barsacq@francetravail.fr

DTD: Sylvia DONVAL sylvia.donval@francetravail.fr

Correspondants départementaux : Stéphanie CHARRIER stephanie.charrier@francetravail.fr

Mickael.GOURDON mickael.gourdon@francetravail.fr Virginie POUTHIER virginie.pouthier@francetravail.fr

Site	Directeur	Mail	Directeur Adjoint	Mail	Ligne employeur
BRESSUIRE	Guillaume CAHAILLOUX	guillaume.chailloux@francetravail.fr	Aucun		05 49 81 51 07
MELLE	Cristelle LEONARD	Christelle.LEONARD@francetravall.fr	Aucun		05 49 27 24 08
NIORT GARENNE	Ines LAURENT	ines.laurent@francetravail.fr	Aucun		05 49 28 75 10
NIORT TREVINS	Nathalie DESWELLE	nathalie.deswelle@francetravail.fr	Aucun		05 49 78 90 84
PARTHENAY	Fabrice DUFRESNE	fabrīce.dufresne@francetravail.fr	Aucun		05 49 64 89 86
THOUARS	Matthieu FICHET	Matthieu.FICHET@francetravail.fr	Aucun		05 49 66 79 93

CHATELLERAULT	Frédéric TOURNEUR	frederic.tourneur@francetravail.fr	Aucun		05 49 20 18 09
LOUDUN	Nathalie VERVY HENAULT	nathalie.vervy-henault@francetravail.fr	Aucun		05 49 98 85 77
MONTMORILLON	Yann COSSU	yann.cossu@francetravail.fr	Aucun		05 49 91 88 20
POITIERS FUTUROSCOPE	En cours		Aucun	TEATHER THE	05 49 62 66 77
POITIERS GARE	Frédérique ROUET	frederique.rouet@francetravail.fr	Aucun		05 49 11 99 62
POITIERS SAINT BENOIT	Sophie MARCE	sophie.marce@francetravail.fr	Aurélie HEBRAS	aurelie.hebras@francetravail.fr	05 49 38 01 12

ANNEXE 3

Liste des correspondants Prism'emploi Nouvelle-AquitaineDirection

Didier GARCIA

Président Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine didier.garcia@groupeadequat.fr

Priscila SIOZARD

Vice-présidente Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine psiozard@optineris.fr

Karine TEMPLERAUD

Vice-présidente Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine karine.templeraud@randstad.fr

Aliénor ROBIN

Chargée de mission action territoriale Nouvelle-Aquitaine arobin@prismemploi.eu 07.88.80.50.41

ANNEXE 4

Feuille de route septembre à décembre 2025

- 7 et 8 octobre 2025 : Journées de l'intérim et du recrutement
- Visios destinées aux agences d'emploi :
- 25 Septembre à 14H: Immersion professionnelle
- 2 Décembre à 9H : Page employeur ou banque de profil
- Visio destinée aux conseillers France travail :

27 novembre 10h30 : présentation de l'intérim, du statut du salarié intérimaire, de l'accompagnement des agences d'emploi et des contrats proposés...

 Rdv avec les 12 directions départementales de France Travail Nouvelle-Aquitaine: définir les actions à mettre en place pour déployer la convention régionale